

Co-organisé par:



Strasbourg.eu  
eurométropole



COLLOQUE - JOURNÉE D'ACTUALITÉ  
22 NOVEMBRE 2023 9H-17H

EN DISTANCIEL

# RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS :

## Quels enjeux sanitaires ?

## Quels leviers pour les collectivités locales en France ?

FLASHEZ LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS



En partenariat avec :



Réseau  
français  
Villes-Santé



élus  
santé  
publics  
territoires



EDC FREE EUROPE  
LET'S STOP HORMONE DISRUPTORS



Avec le soutien financier  
du Contrat triennal  
Agora Strasbourg  
Capitale européenne :



La Région  
Grand Est

Strasbourg.eu  
eurométropole

# Colloque « Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens :

## Quels enjeux sanitaires ? Quels leviers pour les collectivités locales en France ? »

22 novembre 2023 9h-17h, en distanciel

Plus de 30 ans après les premières alertes sur les perturbateurs endocriniens, la Commission Européenne a récemment annoncé l'interdiction prévue pour 2030 en Europe de la plupart de ces substances.

La France demeure une pionnière sur cet enjeu majeur pour la santé publique grâce à sa stratégie nationale et à la mobilisation des collectivités locales. De nombreuses initiatives ont été prises au niveau local ces dernières années.

Le premier objectif de ce colloque est de sensibiliser un maximum d'agents et d'élus des collectivités aux leviers d'action concrets à travers des ateliers thématiques. Une synthèse technique et politique des échanges sera réalisée pour partager ces expériences au niveau européen.

Le second objectif est de proposer une stratégie fédératrice de prévention visant à démontrer que la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens des populations vulnérables peut contribuer à réduire à court terme les risques sanitaires, en priorité ceux liés à des maladies infantiles, à la prématurité et à la mortalité infantile.

### [9h00-9h45] Ouverture et introduction

**Dr. Alexandre Feltz**, Adjoint à la maire en charge de la santé publique et de la santé environnementale, **Ville et Eurométropole de Strasbourg**, membre du CA et co-porteur du groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens du **Réseau français Villes-Santé (RfVS)**

**André Cicoella**, Président du Réseau Environnement Santé (**RES**)

**Dr Richard Chemla**, Adjoint à la Santé à la **Ville Nice** et Co-président du Comité d'animation des territoires du Groupe Santé Environnement (**GSE**)

**Gilbert Hangard**, Président de l'association Elus Santé Publique et Territoire (**ESPT**)

**France Burgy**, Directrice Générale du Centre national de la fonction publique territoriale (**CNFPT**)

### [9h50-11h00] Table ronde 1 - Réduire dans les territoires le risque de prématurité et de mortalité infantile, protéger la santé de l'enfant et des futurs adultes

**Anna Gruending**, co-rédactrice du rapport « Born too soon: decade of action on preterm birth », produit pour le **PMNCH** (Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile), l'OMS et l'UNICEF, à l'occasion de la conférence de Johannesburg 11-13 mai 2023

**André Cicoella**, Chimiste, Toxicologue et président du réseau environnement santé (**RES**)

**Josselin Pibouleau**, Directeur en charge de l'offre de service en santé environnementale de l'Assurance Maladie en région Centre-Val de Loire, **CPAM de l'Indre**

**Dr Jean-Philippe Brégère**, Trésorier et chargé de la Santé Environnementale, Fédération Nationale des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (**FCPTS**)

### [11h15-12h00] 1<sup>ère</sup> série d'ateliers : Comment mobiliser la société et les parties prenantes sur les territoires ?

#### ● Atelier 1 : Protéger la santé maternelle et infantile

**Karine Pontroué**, Infirmière puéricultrice de secteur, D.P.M.I, **Département du Val-de-Marne**

**Ville de Paris** : **Chloé Moitié** (Directrice du Laboratoire des Polluants Chimiques), **Léa Lo Van** (Chargée de mission Révision du Plan Paris Santé Environnement) et **Romain Zavallone** (Cabinet d'Anne-Claire Boux, Adjointe en charge de la santé publique et de la santé environnementale).

#### ● Atelier 2 : Ordonnance verte, un levier pour toucher toutes les femmes enceintes et la famille.

**Eliael Seys** et **Elisa Thil**, Chargées de mission, Service Hygiène et santé environnementale, **Ville et Eurométropole de Strasbourg**

#### ● Atelier 3 : Perturbateurs endocriniens : comment Informer le grand public et mobiliser l'ensemble des parties prenantes du territoire ?

**Julie Marc**, Chargée de mission Education à l'Environnement, **Région Centre-Val de Loire**

**Hélène Magnanon**, Chef du Service Randonnées et Transition écologique, **Département du Tarn**

#### ● Atelier 4 : Perturbateurs endocriniens : objectif futur parent 2030

**Lola Chupin**, Chargée de mission Lycées Eco-Responsables, Direction des Opérations - Pôle Lycées, **Région Île-de-France**

**Dr Martine Grimaldi**, Gynécologue obstétricien, Chargée de Mission Santé Environnement, **Métropole Nice Côte d'Azur**

### [12h10-13h00] Table ronde 2 - Mobiliser la société et parties prenantes sur les territoires : un enjeu politique

Animation : **Nina Lemaire**, Cheffe de projet au **Réseau français Villes-Santé**

et **Pascale Rouillard-Neau**, Cheffe de service hygiène et santé environnementale, **Ville et Eurométropole de Strasbourg**

**Anne-Claire Boux**, Adjointe en charge de la santé publique et de la santé environnementale, **Ville de Paris**

**Olivier Blond**, Délégué spécial à la santé environnementale, **Région Île-de-France**

**Dr Etienne Moulin**, Conseiller Départemental en charge de la santé, **Département du Tarn**

[13h00-14h00] Pause

## [14h00-14h15] Reprise et introduction de l'après-midi

*Ludivine Quintallet, Conseillère d'Alsace, Collectivité européenne d'Alsace*

et *Christine Catarino, Conseillère communautaire missionnée à la santé environnementale, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise*

## [14h15-15h00] 2<sup>nd</sup> série d'ateliers : Quels leviers pour réduire directement les émissions locales de perturbateurs endocriniens ?

### ● Atelier 5 : Agir sur la commande publique

Anne Bentz, Animatrice technique de l'Association Nouvelle-Aquitaine des Achats publics Responsables (Réseau 3AR)

Marine Libeer, Cheffe de projet Achats responsables, Ville de Lille

### ● Atelier 6 : Agir dans les établissements petite enfance

Anne Lafourcade, Ingénieure Experte en Chimie Santé Environnement, Dirigeante agence alicse et présidente de SAFE-LI

Anaïs Le Bouffant, Chargée de mission santé, Ville de Lyon

### ● Atelier 7 : Agir sur l'alimentation

Céline Boudy, Directrice de la direction de l'éducation et des collèges, Département de la Dordogne

Aurélié Mansard, Diététicienne-nutritionniste, Département de la Dordogne

Magali Chabert, Chargée de Mission, Maison d'Education à l'Alimentation Durable, Ville de Mouans-Sartoux

### ● Atelier 8 : Réduire la présence des perturbateurs endocriniens dans l'eau

Florence Burvingt, Responsable du Pilotage Transverse des Systèmes d'Eau potable et d'Assainissement, Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA)

Daniel Helle, Chargé de développement Terres de Sources, Eau du bassin Rennais

## [15h05-15h10] Diffusion de la vidéo de la signature de la Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens par le SDEA et le RES

## [15h10-16h10] Table ronde 3 - Quels leviers pour réduire directement les émissions locales de perturbateurs endocriniens ?

Animation : **Alexandra Lorenzo**, Administratrice du Réseau Environnement Santé (RES) et co-fondatrice de l'Agence Environnement & Santé, et **Dr Rémy Schwartzler**, Médecin- Directeur Hygiène Santé, Ville de Besançon

**Céline De Laurens**, Adjointe au maire en charge de la prévention et de la santé environnementale, Ville de Lyon

**Christian Teillac**, Vice-président du Département chargé de l'Education, Département de la Dordogne

**Patrick Barbier**, Maire de Muttersholtz (Bas-Rhin) et vice-président du SDEA, en charge des thématiques eau, agriculture, alimentation et préservation de la ressource

**Gilles Spicher**, Adjoint en charge de la santé, de l'hygiène, de la commission de sécurité, Ville de Besançon

## [16h20-17h00] Conclusion et prochaines étapes

**Dr Françoise Schaezel**, Vice-présidente en charge de la santé environnementale, Eurométropole de Strasbourg

**Sandra Jen**, Coordinatrice de la coalition EDC-Free Europe

**André Cicoella**, Président du Réseau Environnement Santé (RES)

[17h00] Clôture

**Inscription** → <https://www.reseau-environnement-sante.fr/journee-22-nov-distanciel-perturbateurs-endocriniens-collectivites/>

### Modalités de connexion :

Le lien de connexion pour les séquences en plénière (introduction, tables rondes, et conclusion) :

→ [https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/exposition\\_perturbateurs\\_endocriniens/](https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/exposition_perturbateurs_endocriniens/)

Un lien de connexion différent pour chaque atelier, qui se dérouleront en parallèle - cliquer sur les hyperliens ci-dessous pour rejoindre l'atelier de votre choix :

→ [Atelier 1 : Protéger la santé maternelle et infantile.](#)

→ [Atelier 5 : Agir sur la commande publique](#)

→ [Atelier 2 : Ordonnance verte](#)

→ [Atelier 6 : Agir dans les établissements petite enfance](#)

→ [Atelier 3 : Mobiliser les parties prenantes](#)

→ [Atelier 7 : Agir sur l'alimentation](#)

→ [Atelier 4 : Perturbateurs endocriniens : objectif futur parent 2030](#)

→ [Atelier 8 : Réduire la présence des perturbateurs endocriniens dans l'eau](#)

**Les échanges avec les intervenants pourront se faire uniquement par écrit via le chat lors des ateliers : 20 minutes d'échanges par atelier avec les inscrits.**

Informations générales de connexion à ce webinar : [https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/plaquette\\_participant\\_adobe\\_connect.pdf](https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/plaquette_participant_adobe_connect.pdf)

**Contacts : si vous rencontrez des difficultés techniques : [david.verger@cnfpt.fr](mailto:david.verger@cnfpt.fr) / 02 41 22 41 13**

- ou si vous avez des questions générales : [contact@reseau-environnement-sante.fr](mailto:contact@reseau-environnement-sante.fr) / 07 85 37 94 80

**L'évènement sera enregistré et une rediffusion sera disponible au moment de la restitution des actes**